



Pension alimentaire d'un divorce prononcé aux états-unis

Par **laetiB**, le **12/07/2015** à **13:04**

Bonjour, je voudrai me renseigner pour un ami qui est en litige avec son ex femme.
Pour résumer,il s'est marié avec cette américaine en France il y a longtemps. Ils sont partis par la suite vivre aux états unis où ils ont eu 2 enfants puis ils ont déménagés en Irlande. Il y a 3 ans elle est repartie aux états-unis avec leur fils de 13 ans en demandant le divorce aux usa.Lui est partie vivre en France hébergé par des amis pendant que elle, 6 mois après elle se remariait avec un autre homme. Ce qui ne me plait pas en vérifiant ses papiers de divorce c'est qu'elle a imité la signature de mon ami et elle a noté un montant de pension alimentaire sans qu'aucun document ne lui ai été demandé! par colère il n'a jamais voulu payer la PA mais aujourd'hui il aimerai refaire sa vie en se remariant avec sa nouvelle petite amie.Pour ça il faut qu'il fasse valider le divorce en France ce qui n'est pas chose facile car ils demandent des tonnes de documents et en plus il se demande si il ne va pas avoir des problèmes par rapport à la pension alimentaire non payée depuis maintenant 3 ans!
Pour l'aider j'aimerais savoir ses droits par rapport aux lois des états-unis sachant pour préciser que le divorce a été fait dans l'oregon car je crois que les lois ne sont pas les mêmes d'un état à un autre.

Merci beaucoup pour vos réponses
Cordialement

Par **aguesseau**, le **12/07/2015** à **15:32**

bjr,
nous sommes un site de conseils juridiques français, je ne pense pas que vous obteniez une

réponse à vos questions qui concernent le droit US.
pour pouvoir se remarier votre ami doit transcrire son divorce sur l'état-civil français en le
faisant valider par un tribunal français (exéquatur).
cdt